

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal ♦

397
mars 2025

ville-fontaine.fr



**LA POSTE ENTièrement
RÉNOVÉE AVEC DE
NOUVEAUX SERVICES !**

DOSSIER

**FONTAINE :
UNE VILLE
PLUS VERTE**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Fontaine : une ville plus verte



LES ACTUS ♦



- 4** Forum jobs d'été
- 6** Ouverture de La Poste

GRAND ANGLE ♦



- 16** Salubrité et environnement

SORTIR ♦



- 18** Théâtre à Font'
- 19** La Source :
Concerts et lecture musicale

**LIBRE
EXPRESSION ♦**
22

VIE PRATIQUE ♦
23

FONTAINE
rive gauche

397
mars 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directeur de la communication : Jules Nale

Rédaction : Nathalie Pascal, Jules Nale

Photographies : Philippe Tripiér

Conception graphique : Alizée Pessine, Jules Nale,
Service communication de la Ville de Fontaine,
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





● **Franck Longo**, Maire de Fontaine

Réouverture de notre bureau de Poste

”Grâce à la mobilisation de la Ville, les Fontainois retrouvent aujourd'hui un service de proximité essentiel.”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

J'ai le plaisir de vous annoncer la réouverture de notre bureau de poste. Fermé depuis plusieurs mois en raison d'un incendie volontaire, cet espace a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation. Grâce à la mobilisation de la Ville, les Fontainois retrouvent aujourd'hui un service de proximité essentiel dans des locaux refaits à neuf. Ce bureau propose désormais de nouveaux services : consignes PickUp pour récupérer ou déposer vos colis. Avec des horaires élargis, cette réouverture est une avancée concrète pour améliorer le quotidien de toutes et tous.

Le dossier du mois est consacré aux engagements de la Ville en matière d'environnement. Depuis 2020, Fontaine s'inscrit à suivre un Plan climat air énergie ambitieux. Grâce aux 139 actions définies, dont 85% sont déjà réalisées, Fontaine œuvre chaque jour à développer la végétalisation avec la création de plus de 23 projets depuis le début du mandat favorisant ainsi la biodiversité et notre cadre de vie. Qu'il s'agisse de promouvoir les mobilités douces, de valoriser les circuits courts ou de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux écologiques, notre objectif est clair :

faire de Fontaine une ville plus verte et plus résiliente face aux défis environnementaux.

Enfin, nous sommes heureux de vous inviter à un nouvel événement qui mettra à l'honneur la créativité et le dynamisme de notre territoire : la première édition de la "Soirée des Talents". Le 7 mai prochain à La Source, musiciens, comédiens, humoristes et autres artistes amateurs auront l'opportunité de se produire sur scène devant un public et un jury de professionnels. Cet événement gratuit et ouvert à tous marque notre volonté de promouvoir l'expression artistique amateur. Les artistes en herbe doivent s'inscrire avant le 23 mars. Un bel événement en perspective qui complète une programmation tournée vers le grand public.

Un autre événement d'ampleur arrive très prochainement : le Carnaval. Ce temps fort de la vie fontainoise est aussi une occasion de partager une fête qui transcende les générations. Cette année, plongez avec nous dans l'univers du petit bonhomme au tee-shirt rayé rouge et blanc et trouvez « Où est Charlie ». Je vous donne rendez-vous mardi 11 Mars à heureux de partager avec vous cette belle soirée.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Les Petits champions de la lecture

Enseignante à l'école Jules Ferry, Madame Desvignes a inscrit sa classe de CM2 au projet national « Les Petits champions de la lecture », lancé par le Ministère de l'Éducation nationale pour promouvoir la lecture et la lecture à voix haute de manière ludique. Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes. Les élèves ont d'abord travaillé en classe afin d'améliorer leurs compétences en lecture à voix haute. Ils se sont notamment entraînés à lire en 3 minutes l'extrait d'un roman qu'ils avaient aimé. Six d'entre eux ont été sélectionnés pour participer à la finale de la classe. Ces 6 élèves sont ensuite passés devant un jury, composé de 2 médiathécaires et de l'ancienne directrice de l'école Jules Ferry. Ce jury avait pour mission de choisir l'élève qui représenterait sa classe lors de la finale départementale le 15 février, et c'est Célie qui a été retenue. Malgré sa prestation de lecture remarquable, Célie n'a pas été sélectionnée pour poursuivre l'aventure. Cependant l'objectif de cette initiative a été atteint puisque le projet a permis à toute la classe de progresser en lecture, de partager des moments forts et de développer une belle énergie collective.



Jeunesse

FORUM JOBS D'ÉTÉ : 200 OFFRES D'EMPLOI DISPONIBLES !

Rendez-vous incontournable pour les jeunes de l'agglomération grenobloise, le Forum jobs d'été « Recherche et trouve », proposé par la Ville de Fontaine se déroulera le samedi 22 mars à La Source.

Cette rencontre a pour but d'accompagner les jeunes (14-25 ans) dans leur recherche de jobs d'été et plus largement dans leurs projets pour la saison estivale (séjour de vacances, initiative citoyenne ou formation Bafa...).

De nombreuses opportunités à saisir !

Sur place le forum s'articulera autour de 4 pôles : le pôle « Recruteurs » avec plus de 200 offres à pourvoir dans tous les secteurs (pré-recrutement avec des entreprises locales), « Boost ton potentiel » (ateliers CV, lettre de motivation, préparation à l'embauche), « Prépare ton été » (aides aux départs et aux projets, Bafa, vie quotidienne, voyages), « S'engager » (bénévolat, volontariat, missions humanitaires). Cette année encore ce forum sera une belle opportunité pour les jeunes de se préparer à

l'été, d'accéder à des ressources utiles et de s'engager dans des projets enrichissants.

Une cérémonie citoyenne pour les nouveaux électeurs

Lors de ce Forum, une cérémonie citoyenne sera organisée pour les jeunes ayant atteint l'âge de la majorité entre le 1^{er} mars 2024 et le 28 février 2025 et inscrits sur les listes électorales. Cette cérémonie a pour but de les sensibiliser aux droits et devoirs du citoyen. De 14h à 16h, le Maire Franck Longo et Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse, échangeront avec les jeunes Fontainois et leur remettront un livret citoyen.

Samedi 22 mars de 13h30 à 17h30

→ La Source

Entrée gratuite, ouvert à tous

Jobs jeunes : 25% de places en plus !

Durant les vacances scolaires d'été et d'automne, la Ville propose aux jeunes Fontainois une semaine de travail de 30 h. Encadrés par des agents de la Ville, de jeunes Fontainois peuvent ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle. Pour postuler, il

faut habiter à Fontaine et être âgé de 16 à 18 ans. Les candidatures sont à déposer au Pij jusqu'au 4 avril. Pour les jeunes qui le désirent, les animateurs proposent un accompagnement pour la rédaction des candidatures.



Plus d'infos

Point information jeunesse

04 76 56 21 91 - pj@ville-fontaine.fr



Soirée des talents

PREMIÈRE ÉDITION : VENEZ NOUS FAIRE DÉCOUVRIR VOTRE TALENT !

La Ville de Fontaine organise la première édition de sa Soirée des Talents le 7 mai prochain à La Source ! Vous êtes Fontainois ou habitant de la Métropole ? Vous souhaitez partager votre talent sur une scène professionnelle ? N'attendez plus pour vous inscrire !

Musiciens, comédiens, humoristes ou autres artistes amateurs du territoire, cette soirée conviviale et gratuite vous est dédiée. Une occasion unique pour chacun de se produire devant un public et un jury composé de professionnels.

Cette première édition du concours sera une expérimentation, avec l'ambition d'en faire un rendez-vous annuel de La Source tout en continuant de promouvoir la culture pour tous en proposant un espace d'expression artistique bienveillant pour les amateurs.

Vivez une expérience artistique unique !

Pour tenter votre chance, un support audio ou vidéo vous présentant et permettant au jury de découvrir votre talent doit être envoyé à l'adresse talents@ville-fontaine.fr avant le 23 mars.

Une présélection sera réalisée en amont de la soirée. Ne manquez pas cette opportunité de mettre en lumière votre talent et de vivre une expérience artistique unique !

Plus d'infos
04 76 28 76 76
lasource@ville-fontaine.fr



Parole d'élue

"Nous sommes fiers d'ouvrir les portes de La Source à des amateurs le temps d'une soirée. Tout comme nous l'avions fait au VOG avec l'exposition d'artistes amateurs, nous avons à cœur de mettre à disposition nos équipements afin de démocratiser la culture !"

Isabelle Ribero, Adjointe à la culture et vie démocratique



Concours photo : Capturez l'histoire du quotidien

Du 19 mai au 27 juin 2025, en lien avec l'exposition de l'artiste Nicolas Gaillardon programmée au VOG, la Ville organise un concours photos sur la thématique Photo de rue : histoire du quotidien. Ce concours ouvert à tous est une invitation à capturer le quotidien. Les participants doivent proposer entre 1 et 3 photos d'une définition de 300 DPI et d'un poids minimum de 2 Mo.

Vous souhaitez participer ?

Remplissez un bulletin d'inscription et un formulaire de cession de droit d'auteur téléchargeables sur ville-fontaine.fr. Envoyez ensuite ces éléments et vos photos à : vog@ville-fontaine.fr (privilégiez l'envoi via un service de transfert de fichiers de type wetransfer). Vous pouvez aussi mettre vos photos sur une clé usb et les déposer directement au VOG, 10 avenue Aristide Briand. La date limite pour déposer vos photos est le vendredi 27 juin.

3 gagnants, 2 lieux d'exposition

La Ville sélectionnera 3 gagnants et les résultats seront connus début juillet. Les vainqueurs de ce concours verront leurs photos exposées dans les vitrines du VOG et dans le hall de l'Hôtel de ville pendant les mois de juillet et d'août. Chaque gagnant recevra également une place pour un concert de son choix à La Source, ainsi qu'une impression de sa photo offerte par la Ville.

Plus d'infos
04 76 56 21 91
ville-fontaine.fr



Petit-déjeuner économique : La Ville dialogue avec les entrepreneurs

Le mardi 18 février 2025, la Ville a organisé le premier petit-déjeuner économique de l'année dans les locaux des Jardins du Vercors. L'événement a rassemblé plusieurs représentants d'entreprises qui ont pu échanger avec le Mairie Franck Longo, Évelyne de Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité, Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville, ainsi que des techniciens de la Ville, de la Métropole et du bureau Alp'Études. Divers sujets ont été abordés tels que l'état d'avancement des travaux des avenues Ambroise Croizat et du Vercors, les aménagements de la zone industrielle des Vouillants, le fonctionnement des zones bleues pour le stationnement ou l'implantation des caméras de surveillance. Les petits-déjeuners économiques sont des moments privilégiés qui permettent de resserrer les liens entre la Ville et le monde économique.



La Poste

LE BUREAU DE POSTE EST REOUVERT !

Suite à l'incendie volontaire qui avait endommagé le bureau de Poste, le groupe La Poste avait décidé d'entreprendre d'importants travaux de réhabilitation et de modernisation afin de garantir aux usagers une offre de qualité.

La Ville de Fontaine a tenu à suivre ce dossier de près pour que ces travaux puissent être réalisés dans les meilleurs délais, un arrêté avait été signé pour permettre aux travaux d'être réalisés dans les meilleures conditions avec notamment l'occupation des places de parking devant l'établissement. L'ensemble des activités du bureau de poste était délocalisé au bureau de poste de Seyssinet-Pariset et le Tabac Loto Presse "Le Totem" faisait office de point "Poste Relais" permettant aux usagers de compenser la fermeture du bureau.

De nouvelles offres et un accueil modernisé

Depuis le lundi 17 février, votre bureau de poste situé au 83 mail Marcel Cachin est de nouveau ouvert après ces importants travaux de modernisation ! Un espace flambant neuf avec de nouveaux services pour les usagers et des horaires d'ouverture élargis.

Des horaires élargis

Ce bureau vous accueille désormais du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 12h. Avec la volonté d'améliorer le confort des clients :

- Des consignes Pickup permettront de déposer ou récupérer des colis en toute autonomie
- Un nouvel espace téléphonie avec la possibilité de tester les mobiles sur place

- De nouveaux automates modernes permettant d'affranchir soi-même et de réaliser des opérations de virement en toute simplicité
- À partir du second semestre, une salle sera mise à disposition afin de pouvoir passer des examens du code de la route.

Le Maire et les élus étaient présents ce lundi 17 février pour la réouverture, l'occasion de partager avec les Fontainois la joie de retrouver l'accès aux nombreux services proposés par La Poste dans des locaux tout neufs.



Parole d'élus

"Attendu depuis des mois, la réouverture du bureau de poste est un soulagement pour les Fontainois ! La Ville a suivi de près ce dossier pour que les travaux puissent être réalisés dans les plus brefs délais. Aujourd'hui, les habitants peuvent profiter d'un bureau moderne proposant un large panel de nouvelles offres."

Denis Miniconi, Adjoint aux finances, affaires et administration générale, développement numérique et informatique



Aménagement

AVENUE AMBROISE CROIZAT: PLUS BELLE, PLUS VERTE, PLUS SURE

Les aménagements de l'avenue Ambroise Croizat ont été inaugurés le mardi 11 février, en présence du Maire Franck Longo, de Christophe Ferrari, Président de la Métropole, et Sylvain Laval, Vice-président.

L'achèvement des travaux de l'avenue Ambroise Croizat marque une étape importante dans l'ambitieux chantier mené au niveau de cette avenue et de celle du Vercors. Initié il y a 3 ans et mené en concertation avec les habitants, il s'agit d'un pas significatif vers une ville plus apaisée et plus verte.

Des déplacements sécurisés

Les aménagements réalisés permettent des déplacements apaisés et sécurisés, favorisant la circulation des piétons et des cyclistes : création de trottoirs larges d'au moins 1,40 m et d'une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée de 3 m de large, recalibrage de la voie automobile pour limiter la vitesse à 30 km/h.

Embellir et végétaliser

Ce projet vise également à embellir et végétaliser les avenues Ambroise Croizat et du Vercors. Au total, 90 arbres et 1 910 m² d'arbustes seront plantés, dont 22 arbres et 1 397 m² de massifs végétalisés sur l'avenue Ambroise Croizat. Les opérations se poursuivront jusqu'à fin 2025 avec la finalisation de l'avenue du Vercors.

Coût total des travaux : **11 millions d'€**

Part Métropole : **9 millions d'€**

Part Ville : **2 millions d'€**



Parole d'élus

"L'aménagement de la Chronovélo offre un espace sécurisé pour permettre aux cycles et aux piétons de se déplacer en sécurité. la végétalisation mets en valeur cette belle avenue et offrira un confort bienvenu en période de canicule en direction de La Poya et de sa nouvelle entrée."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville



Le talent culinaire au service de l'environnement

Un défi *Le climat dans mon assiette* a été lancé par la Métropole avec le soutien de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes. Pendant plusieurs mois, il avait pour objectif de sensibiliser les habitants à l'impact environnemental de leur alimentation, en organisant des défis culinaires dans plusieurs quartiers politique de la ville de la Métropole. Une équipe représentant les maisons des habitants de Fontaine s'est engagée dans ce défi et a cuisiné 2 plats avec un budget limité à 5€ : une Sfriya, recette algérienne et une Seffa d'automne, d'inspiration marocaine. Grâce à leurs talents culinaires, Dounia, Ilhem, Nassera, Samia et Zohra ont remporté le prix de la meilleure recette pour la santé et l'environnement. Le Maire Franck Longo et Monique Kassiosotis, Adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations, ont rencontré les gagnantes à la maison des habitants George Sand quelques jours après leurs victoire les félicitant pour leur engagement dans ce projet gourmand et éco-responsable.



Célébration de la fin de la guerre d'Algérie

Tous les Fontainois sont invités à commémorer le 63^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le mercredi 19 mars, à 17h30, en présence des élus et des associations d'anciens combattants. Le rassemblement aura lieu devant l'entrée principale du cimetière de La Poya.

Mercredi 19 mars à 17h30

→ Cimetière de La Poya
(entrée principale, rue des déportés du 11 novembre 1943)



Sécurité

RAPPEL À L'ORDRE : UNE CONVENTION PASSÉE AVEC LE PROCUREUR

Lors du dernier conseil municipal une délibération a permis d'autoriser le Maire Franck Longo à signer une convention avec le procureur de la République au sujet du dispositif de rappel à l'ordre mis en place par la Ville depuis plusieurs années. Le dispositif de rappel à l'ordre vise à davantage responsabiliser les jeunes sur certains agissements pouvant porter atteinte au bon ordre, à la sécurité ou à la salubrité publique.

Une procédure non-obligatoire

Le rappel à l'ordre, qui se traduit par un rappel verbal des dispositions pouvant être prises par les autorités à l'encontre d'un individu, est une mesure non-obligatoire prise par la Ville dans une logique pédagogique et de sensibilisation en amont de la prise de mesures répressives pouvant parfois être nécessaires. Prévu à l'article 11 de la loi de 2007 relative à la prévention de la délinquance, il s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police du maire. Il permet d'apporter une réponse alternative à la verbalisation. Le Maire ou son représentant peut donc convoquer un jeune ainsi que son représentant légal lorsqu'il est mineur, pour un rappel à la loi.

Un protocole signé avec le procureur

Ce dispositif est un moyen de renforcer par la même occasion les liens avec le parquet de Grenoble, notamment par la signature d'un protocole prochainement. Il confirme la volonté de la Ville de préserver un dialogue de proximité avec l'ensemble des parties prenantes afin de pouvoir identifier les comportements pouvant être problématiques. Ce nouveau dispositif s'ajoute aux différentes mesures de responsabilisation déjà mises en place par la municipalité depuis le début du mandat, comme la participation à des actions communales pour des élèves exclus du collège Jules-Vallès.



Parole d'élu

"La mise en place de ce dispositif est dans la continuité des actions engagées depuis le début du mandat afin de réduire les incivilités. Avec le rappel à l'ordre, nous oeuvrons dans une logique de sensibilisation et de proximité."

Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique

LA 1/2 h FONTAINOISE

Avec le passage de l'avenue du Vercors à sens unique, nous sommes désormais conduits à emprunter la rue de la Liberté pour aller à Grenoble. Or cette rue est coupée par plusieurs autres axes avec la présence de feux de circulation (croisements avec l'avenue Jean Jaurès et la rue Gabriel Péri). Ceci conduit bien souvent, aux horaires les plus chargés, à encombrer la rue de la Liberté ainsi que le boulevard Joliot-Curie, parfois sur une grande distance (avec des conséquences potentielles sur d'autres rues). Afin de fluidifier un peu le trafic sur la rue de la Liberté, ne serait-il pas possible de supprimer tout ou partie de ces feux de circulation et les remplacer par des priorités à droite ou des « stop » (ou de rallonger la durée du feu vert pour aller à Grenoble) ? Je pense notamment au croisement avec la rue Gabriel Péri, pour lequel le feu ne semble pas d'une grande utilité vu le faible nombre de véhicules qui croisent la rue de la Liberté.

Question de Vincent Arpin

Réponse de Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Les travaux d'aménagement de l'avenue du Vercors seront terminés fin 2025. Il ne reste donc que quelques mois à patienter pour que l'avenue soit à nouveau en double sens. Dans cette attente nous sommes effectivement soucieux de fluidifier la circulation sur cet axe qui est emprunté par un plus grand nombre de véhicules. Cette question relève de la compétence de la Métropole. Si la suppression des feux n'est pas possible pour des questions de dangerosité, nous avons proposé au service circulation de la Métropole de modifier le phasage des feux pour permettre un écoulement plus rapide du trafic sur la rue de la Liberté. Une visite de terrain a été effectuée le lundi 17 février matin, afin de mieux comprendre les enjeux et étudier sa faisabilité. Nous vous informerons des solutions qui pourront être mises en place.

Je profite de votre question pour faire un point sur l'avancée des travaux sur les avenues du Vercors et Ambroise Croizat.

L'avenue Ambroise Croizat est terminée. Elle vient d'être inaugurée. Elle bénéficie maintenant :

- de trottoirs larges (de 1,40 m à 2 m)
- d'une piste de vélo sécurisée de 3 m de large
- de nouvelles plantations (22 arbres) et 1397 m² de massifs végétalisés
- d'un recalibrage de la voirie à 5,50 m de largeur pour le double sens et 3,30 m pour le sens unique qui diminue les vitesses automobiles.

Les travaux de l'avenue du Vercors avancent vite. L'avenue devrait être terminée en fin d'année. C'est une entrée de ville qui va changer l'image de Fontaine.

• Les réseaux (eau, électricité) ont tous été refaits avec l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphonie

• Les deux avenues auront des trottoirs larges pour l'attractivité des commerces et les PMR

• La piste de vélo sécurisée, chrono vélo, de la Poya aux quais du Drac sera maillée à Grenoble

• Les vitesses automobiles abaissées

• Au total sur les 2 avenues : 90 arbres et 2 000 m² d'arbustes seront plantés et près de 9 millions d'€ investis pour les embellissements réalisés sur ces avenues.

Q Posez votre question par mail ou téléphone
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25

Mars Bleu 2025 : les soignants de la CPTS Drac Rive Gauche se Mobilisent !

Mars Bleu, c'est le mois national dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal qui représente le deuxième cancer le plus meurtrier en France. Pourtant, le dépistage et la prévention permettent d'éviter ce cancer et de sauver des vies. Tous les deux ans, un test de dépistage est proposé aux personnes âgées de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptômes ni antécédents familiaux ou personnels de polypes, de cancer colorectal ou de maladies du côlon/rectum. Le test immunologique, qui consiste à rechercher du sang occulté dans les selles, est simple, rapide et fiable. Dans 96 % des cas, le résultat est rassurant. En cas de test positif, une coloscopie sera prescrite pour approfondir le diagnostic. Le kit de dépistage est disponible : chez son médecin, en pharmacie, avec ou sans invitation, en ligne : monkit.depistage-colorectal.fr/ Dans le cadre de Mars Bleu 2025, les professionnels de santé de la CPTS Drac Rive Gauche se mobilisent pour informer, sensibiliser et encourager au dépistage du cancer colorectal.

Q Plus d'infos
Communauté professionnelle territoriale
de santé Drac Rive Gauche
cpts-drac-rivegauche.fr

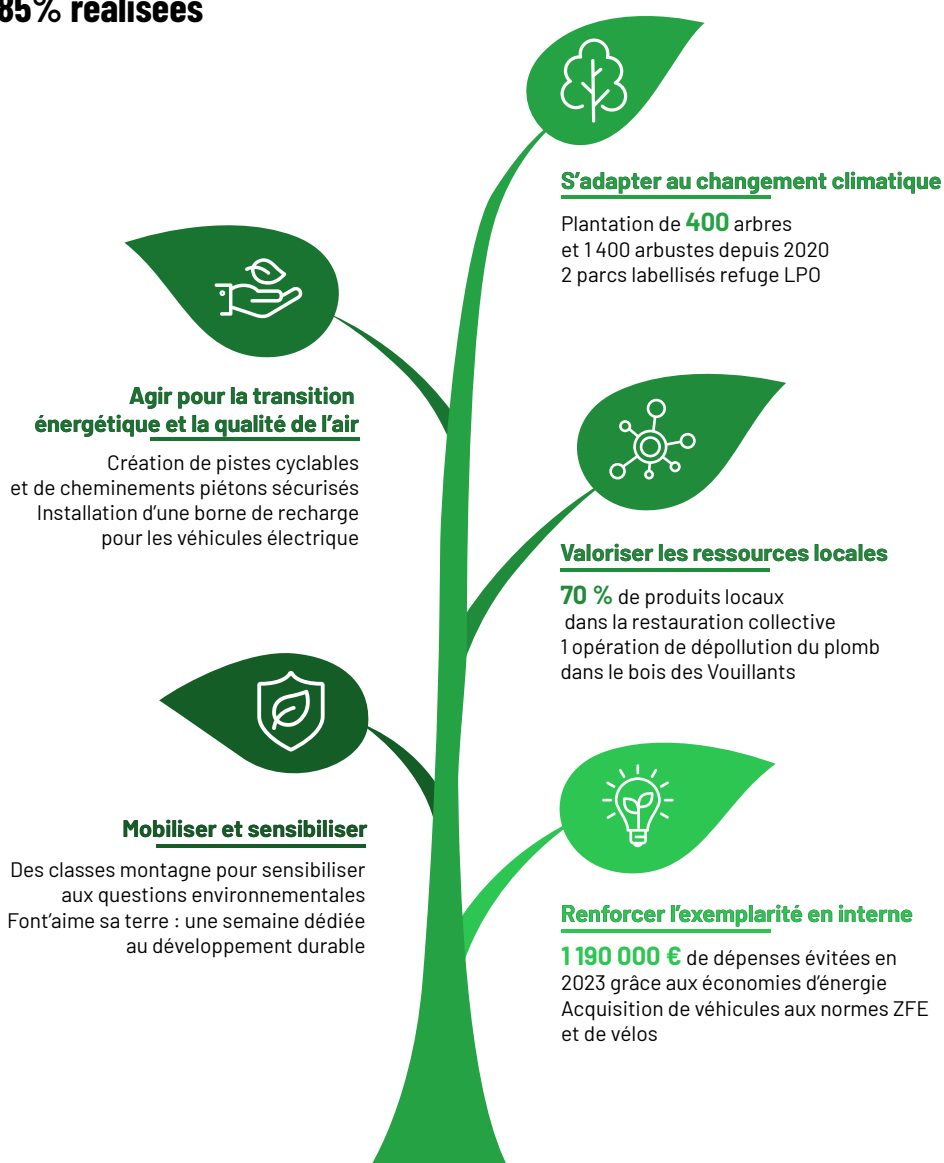


FONTAINE : UNE VILLE PLUS VERTE

Depuis 2020, la Ville de Fontaine est engagée dans un Plan climat air énergie. Une feuille de route essentielle pour la transition écologique et énergétique de la commune. Il comporte 139 actions. Fin 2023, 85% des actions étaient déjà réalisées.

Plan climat air énergie

139 actions
85% réalisées





Améliorer le cadre de vie, soutenir la cause animale

Création d'un espace canin de liberté pour faciliter le quotidien des propriétaires de chiens. Situé à l'angle de la rue des Alpes et de l'impasse Chartreuse (à proximité de la salle Edmond Vigne), cet espace de 880 m² clôturé et enherbé est totalement dédié aux chiens qui peuvent gambader, sociabiliser et jouer. La Ville a aussi signé une convention avec la Fédération départementale de chasse et l'Acca pour sécuriser le bois des Vouillants, définissant 3 zones de chasse : une zone chasse interdite (chemins très fréquentés), une zone de chasse limitée (petit gibier à plumes) et une zone de chasse ouverte (toutes pratiques de chasse conformes à la loi et aux usages). De plus, la Ville apporte son soutien aux associations l'École du chat libre et Cosa Animalia qui ont installé 14 points de nourrissage pour chats à Fontaine et ont pris en charge une quarantaine de chats errants en 2023.



UNE VILLE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS

La Ville mène plusieurs actions afin de lutter contre les îlots de chaleur, favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie des Fontainois.

Agir en faveur de la biodiversité

Des abris ont été créés pour favoriser l'installation durable de la faune : installation de 23 nichoirs à oiseaux et de 4 gîtes à chauve souris, fabrication d'un hibernaculum et d'une haie sèche dans les parcs de La Poya et Jean Moulin (parcs labellisés refuges LPO).

70 nichoirs et 15 gîtes à chauves souris ont été installés dans d'autres lieux de la ville : écoles, parcs, jardins des maisons des habitants... Un atlas de la biodiversité communale a été réalisé permettant un recensement de la flore et la faune et la sensibilisation des habitants à la biodiversité de leur commune.

Protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels

La Ville s'est engagée dans la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels, en collaboration avec le Département, la Métropole et la Chambre d'agriculture de l'Isère. En 2022, en lien avec l'ONF, la Ville a ainsi créé une forêt urbaine de 500 m² sur le terrain Robert Vial.

En 2025, Fontaine prévoit d'encourager l'installation d'agriculteurs, de travailler sur le partage de l'espace des Vouillants (entre chasseurs, marcheurs...) et d'étudier un projet de réhabilitation du site de l'ancien ball-trap.

Actions phares

Végétaliser les espaces publics

Depuis 2020, plus de 400 arbres et 1 400 arbustes ont été plantés à Fontaine, notamment le long des grands axes, dans les cours d'écoles et les parcs. Une nouvelle entrée végétalisée a été créée au parc de La Poya, avec plus de 41 arbres plantés. Les espèces sélectionnées sont résistantes à la chaleur, économes en eau et peu allergènes.





SE DÉPLACER ET CONSOMMER AUTREMENT

Les mesures prises par la Ville pour favoriser les mobilités douces et la sobriété énergétique contribuent à une amélioration de la qualité de l'air.

• Promouvoir les mobilités douces

La Ville met tout en œuvre pour promouvoir les mobilités douces et sécuriser les déplacements des piétons et cycles : abaissement de la vitesse à 30km/h afin de favoriser une ville apaisée, aménagements de cheminements piétons et cycles et notamment création d'une piste cyclable, axe structurant de la Chronovélo sur les avenues Ambroise Croizat et du Vercors... Des actions de sensibilisation et des formations sont organisées : ateliers d'apprentissage et de remise en selle, de réparation de vélo, sensibilisation des scolaires au travers d'un permis piéton.

• Accompagner vers la sobriété énergétique

Des permanences Alec sont organisées à l'Hôtel de ville permettant aux Fontainois de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Fontaine contribue à promouvoir les dispositifs métropolitains favorisant les économies d'énergies : dispositif Mur Mur pour la rénovation énergétique, Prime Air Bois pour la modernisation de son système de chauffage.

Actions phares

Encourager la conversion énergétique des véhicules

En partenariat avec la Métropole, la Ville s'engage pour favoriser le développement des véhicules au gaz naturel ou électrique pour les particuliers. En 2022, une borne électrique a été installée sur le parking située devant l'Hôtel de ville. Cette borne est dotée d'une double prise. L'une des prises est réservée aux véhicules du réseau d'autopartage Citiz. D'autres bornes devraient être déployées dans les années à venir.



Avenue Ambroise Croizat : une nouvelle piste cyclable

Face aux enjeux de qualité de vie et de santé publique, Fontaine poursuit son plan de développement des voies cyclables, en lien étroit avec la Métropole. Les travaux de l'avenue Ambroise Croizat se sont récemment achevés. La piste cyclable aménagée dans ce cadre est le premier tronçon achevé d'un axe structurant de la Chronovélo qui, à terme, reliera le cours Berriat à La Poya. Un autre tronçon se situe sur l'avenue du Vercors et devrait être achevé fin 2025.



Fontaine obtient le label employeur pro vélo

Depuis 2021, Fontaine participe au programme *Objectif Employeur Pro Vélo* ! qui a pour mission d'accompagner les employeurs dans le développement d'une véritable culture du vélo. Porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette et financé par les certificats d'économie d'énergie, ce programme vise à rendre le vélo accessible à tous. Grâce à l'ensemble des actions menées pour encourager l'utilisation du vélo lors des déplacements domicile-travail et professionnels des agents, la Ville a récemment obtenu le niveau argent du label *Employeur pro vélo*.



Vers une consommation éco-responsable

Depuis 2020, Fontaine mène une campagne de modernisation de l'éclairage public et remplace les luminaires énergivores par des led, permettant une réduction de 50 % de la consommation. La Ville a aussi pérennisé l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Une centrale photovoltaïque a été installée sur le toit de l'Hôtel de ville. Elle produit 60 000 kWh par an (la consommation de 12 ménages), couvrant ainsi une partie de la consommation électrique et permettant une économie de 50 % sur la facture. La Ville procède aussi régulièrement à des travaux de rénovation et d'isolation. En 2023, grâce à l'ensemble de ces mesures, Fontaine a réduit sa consommation d'énergie de 20 % par rapport à 2018, évitant 1 190 000 € de dépenses. La flotte de véhicules municipaux est renouvelée pour se conformer à la zone à faibles émissions et la Ville diversifie son parc en procédant à l'acquisition de vélos, plus écologiques et économiques.



DU BIO ET DU LOCAL AU QUOTIDIEN

De la gestion des déchets à la restauration collective, en passant par la dépollution des espaces naturels, la Ville œuvre au quotidien pour valoriser les ressources locales et promouvoir des pratiques durables.

Améliorer la qualité de la restauration collective

Depuis 2024, un nouveau traiteur (Guillaud traiteur) livre les restaurants scolaires et fournit les repas aux enfants des accueils de loisirs. 100% des produits utilisés par ce prestataire sont français et 70 % des matières premières achetées sont locales. Très engagé pour l'environnement, Guillaud traiteur utilise en effet majoritairement les circuits courts : maraîchage local et transformation des légumes sur place. De plus, les produits sont bio ou labellisés, le pain est bio et semi-complet.

Encourager la réduction des déchets et l'éco-consommation

La Ville joue un rôle essentiel pour relayer les bonnes pratiques relatives à la gestion des déchets. Les maisons des habitants organisent des ateliers pour encourager les habitants à réduire leurs déchets (repair café, cuisine anti-gaspillage...) ainsi que des ateliers éco-consommation (fabrication de produits ménagers, cosmétiques). En 2023, Fontaine a lancé le défi zéro déchet zéro gaspillage. Les 10 familles participantes ont réduit leurs déchets de 30 % en moyenne, évitant ainsi 17 kg de déchets par an et par personne.

Actions phares

Dépolluer pour se réapproprier la nature

Au printemps 2024, la Ville a effectué des travaux de dépollution dans une partie du bois des Vouillants, anciennement gérée par une association de tir sportif qui avait laissé à l'abandon une grande quantité de plomb. Une entreprise spécialisée a tamisé les zones touchées pour extraire le plomb, sans nuire à la végétation. Plus de 13 tonnes de plomb ont été collectées et transférées vers une fonderie. Cette réhabilitation a contribué à la préservation de 10 000 m² de nature.





SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La Ville mène plusieurs initiatives éducatives et participatives pour sensibiliser les scolaires et les jeunes aux enjeux écologiques. Des événements thématiques grand public sont aussi organisés pour promouvoir des pratiques durables.

• Mener des actions d'éducation à l'environnement

La Ville, en collaboration avec l'Éducation nationale, organise chaque année des classes montagne de 2 à 4 jours pour sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux. Cette année, l'école Ancienne mairie participe aussi à un projet de labellisation *Aire terrestre éducative*, soutenu par la Ville qui met une parcelle à disposition des élèves dans le bois des Vouillants. Les écoles Anatole France et Robespierre participent quant à elles à un défi climat lancé par la Métropole et ses partenaires.

• Mobiliser la jeunesse

À la suite de plusieurs interventions dans les lycées, le service jeunesse a observé que les jeunes manifestaient une grande sensibilité aux enjeux environnementaux, exprimaient le souhait de davantage s'engager et de découvrir des alternatives durables. En juin 2024, la Ville a donc organisé avec eux la première édition de Font' aime sa terre, une semaine dédiée au développement durable, avec des animations ouvertes à tous, sur les thèmes de l'économie circulaire et de la réduction des déchets. Bilan : 16 animations (brocante, déchèterie mobile, ateliers de fabrication, apéro récup...), 1 200 participants et 6,75 tonnes de déchets collectés.

Actions phares

Des événements pour l'environnement

La Ville participe aux Mois des solutions organisé par la Métropole : mieux se chauffer, mieux se déplacer, mieux manger et consommer, mieux s'adapter. Des ateliers, des balades et des visites sont proposés. Fontaine prend aussi part au Mois de la nuit, un événement visant à sensibiliser à la pollution lumineuse. Autre manifestation phare : les Forestivités qui se déroulent tous les 2 ans à Fontaine, sur le thème du monde forestier et du bois.



2



QUESTIONS À

Isabelle Jimenez Debeze

Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Par quelles actions concrètes se traduit de Plan climat air énergie engagé à Fontaine ?

L'environnement est l'une des grandes priorités de ce mandat. La Ville de Fontaine a donc mis en place de nombreuses mesures pour agir en sa faveur, comme la plantation de près de 1800 végétaux, l'extinction de l'éclairage en cœur de nuit afin de réaliser d'importantes économies d'énergie, ou encore l'installation de led sur la plupart des lampadaires permettant de diviser par deux la consommation. Notre volonté est de nous engager sur tous les plans. Au-delà de ces mesures, nous souhaitons également sensibiliser les Fontainois dès le plus jeune âge à ces enjeux. Des événements tels que le Mois de l'énergie, Font' aime sa Terre ou encore les Forestivités ont été mis en place pour sensibiliser les habitants sur les enjeux environnementaux de manière ludique. Notre volonté est de nous engager sur tous les plans tout en faisant preuve d'exemplarité au sein de notre mairie.

Quels ont été les investissements de la Ville pour végétaliser davantage les espaces ?

Comme dit précédemment, les 1 400 arbustes et les 400 arbres plantés est l'une des mesures phares dans le cadre de notre projet de végétalisation. Ces plantations, ainsi que celles à venir, visent à réduire les îlots de chaleur comme au niveau de la nouvelle entrée de La Poya ou encore sur l'avenue du Vercors une fois les travaux terminés.



Frelons asiatiques : éviter leur prolifération

Originaire du continent asiatique, le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*), occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Très souvent confondu avec le frelon européen, certains critères permettent néanmoins de facilement l'identifier. Le frelon asiatique mesure généralement 2 à 3 cm. Il est majoritairement noir, présente un anneau orange et un liseré jaune sur l'abdomen et du jaune également au bout des pattes. Les autres guêpes sont rayées jaune et noir, pas lui. Le frelon asiatique devient agressif lorsque l'on s'approche de son nid. En présence d'un nid de frelons, il ne faut pas s'approcher à moins de 5 m et ne pas tenter de le détruire seul. Pour être accompagné sur la démarche à suivre, contactez l'espace santé Simone Veil.

Q Pour signaler un nid de frelons asiatiques : frelonsasiatiques.fr



Salubrité et environnement

PUNAISES DE LIT : PRÉVENIR ET AGIR

Les punaises de lit, ces insectes parasites qui se cachent dans l'ombre, deviennent une préoccupation croissante. Principalement présentes dans les chambres à coucher et les salons, leur prolifération nécessite une intervention rapide pour éviter une infestation.

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu. Elles mesurent environ la taille d'un pépín de pomme et sont généralement de couleur brune. Elles se nourrissent de sang et peuvent survivre plusieurs mois sans se nourrir. Les piqûres peuvent provoquer des démangeaisons intenses et apparaissent principalement la nuit, lorsque les punaises sont actives.

Les signes d'infestation

Des déjections sous forme de petits points noirs apparaissent sur les matelas, les sommiers et les plinthes. Sur la peau, leurs piqûres sont regroupées par 3 ou 4, parfois en ligne. Elles ne transmettent pas de maladie mais peuvent causer des démangeaisons importantes voire des réactions allergiques.

Prévention et élimination

Pour éviter une infestation, il est recommandé de désencombrer les espaces de vie et de laver les vêtements d'occasion à haute température. En voyage, il est conseillé de ne pas poser ses bagages sur le lit et de vérifier minutieusement les lieux d'hébergement. En cas d'infestation, il est essentiel d'agir rapidement. La lutte méca-

nique, comme l'aspiration et le lavage à haute température, est une première étape efficace. Si l'infestation persiste, il est fortement conseillé de faire appel à un professionnel de la désinsectisation, l'utilisation de certains produits chimiques pouvant se révéler dangereuse.

Qui doit payer en cas d'infestation ?

Selon la loi de 2018, c'est le propriétaire du logement qui doit prendre en charge les frais de désinfection. Les locataires sont encouragés à informer leur bailleur de la situation et à discuter des solutions possibles. Si des meubles doivent être remplacés, il est conseillé de le faire pour garantir l'efficacité du traitement.

Q Pour toute question ou besoin d'assistance :
Espace santé Simone Veil : 04 76 26 63 46
inspecteur.hygiene@ville-fontaine.fr
stop-punaises.gouv.fr



Salubrité et environnement

LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires sont de plus en plus présentes en France, notamment en raison du changement climatique, et suscitent une préoccupation croissante. La Ville prend des mesures afin de faire face efficacement à cette évolution.

Les chenilles provoquent des désagréments gênants voire dangereux pour l'homme et les animaux par contact avec leurs poils urticants qui provoquent démangeaisons, allergies, conjonctivites...

Des pièges astucieux

Les pins, arbres de prédilection pour ces chenilles, sont particulièrement ciblés pour la nidification. Afin de limiter leur prolifération, des écopièges sont installés sur l'ensemble de l'espace public (parcs, square, forêt urbaine...) avant la période des processions, qui s'étend de février à mai. Ces pièges permettent de capturer les chenilles au moment de leur descente. Lorsque les cocons sont atteignables depuis le sol les agents des espaces verts les suppriment à l'aide d'un échenilloir. Ces 2 méthodes cumulées permettent une action efficace tout en limitant les frais engendrés.

Les obligations des particuliers

Éradiquer les chenilles processionnaires est également une obligation réglementaire pour les particuliers. Il est conseillé de faire appel à un professionnel pour effectuer un traitement préventif ou pour les éliminer. L'inspecteur d'hygiène et salubrité de la Ville peut également les accompagner. Par contre, en cas

de manquement et conformément à l'arrêté municipal et au code de la santé publique, cet agent est habilité à mettre en demeure les propriétaires concernés.

Signalez leur présence

Il est rappelé qu'il ne faut en aucun cas approcher les chenilles processionnaires lorsqu'elles descendent des arbres. Les écraser peut libérer des poils urticants dans l'air, pouvant causer des brûlures sur la peau. La Ville invite tous les Fontainois à faire preuve de vigilance et à signaler la présence de nids sur le domaine public auprès de l'espace santé Simone Veil. La coopération de chacun est essentielle pour garantir la sécurité et la santé de tous.



Plus d'infos

Espace santé Simone Veil

04 76 26 63 46

inspecteur.hygiene@ville-fontaine.fr



Moustiques tigres : agissons ensemble

La prolifération des moustiques et notamment de l'*Aedes albopictus* (moustique tigre), pose un problème de santé publique. Ce moustique exotique - qui a su s'adapter à notre climat - peut transmettre la dengue, le zika et le chikungunya. Le Ville collabore avec la Préfecture, l'Agence régionale de santé et l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID Rhône-Alpes) pour lutter contre ce fléau. Pour une efficacité redoublée, il est nécessaire de traiter certaines zones propices à la prolifération des moustiques tigres, la Ville invite les habitants à éliminer les endroits où l'eau peut stagner, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie, chenaux, regards, couvrir les réservoirs d'eau et piscines avec une moustiquaire, éliminer les lieux de repos des moustiques (fruits au sol, hautes herbes...), penser à mettre du sable dans les coupelles des jardinières, pots sur les balcons, terrasses, jardins.

À noter qu'en partenariat avec l'EID Rhône-Alpes, une campagne de démoustication avec des produits biodégradables dans les zones à risque aura lieu courant mai et se poursuivra jusqu'à fin août 2025.



EXPOSITION

L'Antisémitisme du Moyen-Âge à nos jours

Cette exposition met en lumière les tragiques épisodes d'intolérance et de haine qui ont conduit à la perte de millions de vies juives. Elle témoigne de l'histoire du peuple juif, jalonnée de massacres et de persécutions depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours, en passant par les atrocités du nazisme et de la Shoah. Elle montre comment ces percussions ont marqué la mémoire et la conscience collective de ce peuple. L'exposition aborde également les relations entre les Juifs et les Musulmans à travers les siècles.

Du 18 au 27 mars

En partenariat avec la délégation Licra Grenoble-Isère

Vernissage le 18 mars à 17h30

→ Maison des associations Nelson Mandela



FESTIVAL

Théâtre à Font' : 1ère édition !

Du 11 au 13 avril, la Ville a le plaisir d'accueillir le festival Théâtre à Font' à la maison des associations Nelson Mandela. De nombreux spectacles et ateliers vous attendent !

Le festival est Théâtre à Font' est organisé par l'association Amizen'Scène avec qui la Ville a noué un étroit partenariat afin de proposer aux Fontainois 3 jours de festivités autour du théâtre. Venez participer à des ateliers d'expression, découvrir des surprises théâtrales, réaliser des performances artistiques et assister à des spectacles.

Le programme

Tous les rendez-vous se déroulent à la maison des associations Nelson Mandela.

Les temps forts

Vendredi 11 avril

18h30 : Cérémonie d'ouverture du festival

Samedi 12 avril

12h : café des arts animé par Spirale

17h : Scène ouverte des ateliers

18h : Performances graff & break animé par Maps / Back to break

19h : Café des arts animé par les Colimaçons

Dimanche 13 avril

19h : clôture du festival animée par les 40 Batteurs

Les spectacles

Vendredi 11 avril

20h30 : *Encore un instant* par la Cie Instant T

Samedi 12 Avril

14h : *Enfantillages* par Interlude et Cie

16h : *Goûter conté* par La Cie du grain de Riz

20h : *Et surtout la Santé* par la Cie ArtScène

Dimanche 13 avril

14h : *Battle de metteurs en scène* avec le Collectif artistique d'improvisation dauphinois

16h : *Goûter théâtral* par la Cie Instant T

17h : *Un grand cri d'amour* par la Cie Amizen'Scène

Tarifs : 8 € à 12 € - pass festival à partir de 14 €
Les goûters sont organisés et offerts par les maisons des habitants.

Les ateliers artistiques

Samedi 12 Avril

10 h : découverte du graff avec une création collective, (à partir de 10 ans), break-dance (à partir de 8 ans), atelier théâtre (à partir de 6 ans), théâtre d'Improvisation (à partir de 6 ans)

14 h : conte (à partir de 6 ans), danse Africaine (à partir de 6 ans)

Tous les ateliers sont gratuits.

Plus d'infos et réservations

06 32 28 01 50

Amizen'scène



La médiathèque Paul Éluard a 60 ans !

Cet équipement culturel incontournable de Fontaine fête ses 60 ans. Un événement marquant sous le signe de la poésie qui invite chacun à faire des pas de côté, à mêler les étoiles aux mots, à danser, chanter, réciter, écouter, partager ses rêves... En 2025, place aux hasards, aux rencontres et aux rendez-vous poétiques ! Tout au long de l'année, les activités proposées par la médiathèque permettront de s'émerveiller, de créer et de se laisser surprendre par la magie des mots, qui loin de vieillir, se transmettent de cœur à cœur.

À vos agendas

Vendredi 21 mars à 17h30

Quand les mots pétillent

Apéro-poésie pour un temps de partage de vers et de verres. Chaque participant choisit le texte qu'il souhaite partager avec les autres.

À partir de 12 ans

Samedi 17 mai à 16h

Les étoiles filantes ne font que passer

Dans le cadre du Festival des arts du récit L'extra-ordinaire, la poésie et le mystère ne sont jamais loin de la vie ordinaire. On les croise au bord d'une route, derrière la porte d'une usine, d'une maison de retraite... Raphaël Reuche propose un récital où se mêlent contes, slams et poésie puisés dans le quotidien. À partir de 10 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Plus d'infos



Médiathèque Paul Éluard

CONCERTS ET LECTURE MUSICALE

Musique, poésie et écologie

Concerts pop, jazz, lecture musicale... La programmation de La Source de ce mois de mars est particulièrement riche et variée. Soyez au rendez-vous !

Rendre le jazz accessible à tous, vous faire vivre des expériences musicales, poétiques et écologiques... La Source relève tous les défis !

The French Bastards + Black Snail

Né en 2016 sous l'impulsion du pianiste JC Prince, The French Bastards fusionne indie jazz, musique de film et électronique. Ce quartet offre un mélange énergétique de groove et d'atmosphères cinématographiques. Fondé en 2017 à La Source, Black Snail vise à rendre le jazz accessible à tous.

Klô Pelgag

Révélation de la scène québécoise et lauréate de nombreux prix, Klô Pelgag séduit la France avec son album *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*. Avec son style pop et poétique, elle crée des univers envoûtants, entre arrangements audacieux et paroles profondes.

Nous y voilà, une lecture musicale

Entre musiques électro et traditionnelles jouées par Richard Kolinka (batter emblématique de Téléphone) et Aristide Rosier, Philippe Torretton a souhaité réunir différents textes qui parlent de nature, d'écologie (Pierre de Ronsard, Charles Baudelaire, George Sand...) en les croisant avec des « écrits » d'Indiens d'Amérique du Nord.

The French Bastards + Black Snail (jazz)

Mercredi 19 mars à 20h30

→ La Source

Tarifs : 5 € à 12 €

Klô Pelgag (pop)

Jeudi 20 mars à 20h30

→ La Source

Tarifs : 5 € à 12 €

Nous y voilà (lecture musicale)

Vendredi 28 mars à 20h30

→ La Source

Tarifs : 27 €



Programmation complète



lasource-fontaine.fr

Jusqu'au 19 avril

Exposition

Exposition d'Alice Assouline *Après la nuit*
Peintures, dessins et sculptures

→ **VOG**

Plus d'infos : levog-fontaine.eu

Du 8 au 31 mars

Droits des femmes : 60 ans de réformes

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes et pendant tout le mois de mars, la Ville organise 2 expositions, des stages, une projection de film...

→ **Inauguration des 2 expositions**

le 10 mars à 17h45 devant l'Hôtel de Ville

Programme complet : ville-fontaine.fr

Samedi 8 mars

La cabane des tout-petits

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Enfantillages

→ **Guinguette à 20h**

Tarif : 8 €

Mardi 11 mars

Repair Café

→ **Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45**

Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Préparation du Carnaval

Fabrication de bugnes et chocolats chauds

→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 17h**

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Carnaval

Thème de cette édition : *Où est Charlie ?*

Mettez vos plus beaux costumes pour défiler !

→ **Parvis de l'Hôtel de ville à 18h**

Mercredi 12 mars

Instant pour tous

Venez cuisiner des bugnes !

→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h**

Sur inscription : 04 56 38 22 23

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Parlons bouquins ! (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h**

À partir de 7 ans

Jeudi 13 mars

Atelier chant

Avec l'artiste Maria Mazzotta

→ **La Source de 18h à 21h**

Plus d'infos : clara.pelegry@ville-fontaine.fr

Asian Dub Fondation (world rock)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 14 mars

Maria Mazzotta (chanson italienne/ rock)

→ **La Source à 19h30**

Tarifs : 9 € à 14 €

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ **Espace 3 POM' à 20h**

BH Comedy Club

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif: 10 €

Samedi 15 mars

La cabane des tout-petits

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Dimanche 16 mars

Le serment d'Hippocrate

→ **La Guinguette à 17h**

Tarif: 10 € à 12 €

Du 18 au 27 mars

Exposition L'Antisémitisme du Moyen Âge à nos jours

En partenariat avec la délégation Licra Grenoble-Isère

→ **Vernissage le 18 mars à 17h30**

Maison des associations Nelson Mandela

Mardi 18 mars

Parent'aise

Un temps pour échanger, cuisiner entre parents...

→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h**

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Mercredi 19 mars

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

The French Bastards + Black Snail

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Instant pour tous

Préparons des sablés colorés.

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h**

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Tarifs : 0,5 € par personne - 1,50 € par foyer max

Célébration de la fin de la guerre d'Algérie

→ **Cimetière de La Poya à 17h30**

Jeudi 20 mars

Après-midi dansant

Organisé par l'association Thé dansant de Fontaine

→ **Salle Edmond Vigne à 14h30**

Sur inscription : 06 63 41 47 07

Tarifs : 5 € à 8 €

Klô Pelgag (pop)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 21 mars

Parents aux fourneaux !

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 11h**

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Tarif : 0,50 € par personne

Quand les mots pétillent...

Apéro-poésie pour un temps de partage de vers et de verres...

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Samedi 22 mars

La cabane des tout-petits

Partagez un moment privilégié autour du livre avec vos tous-petits.

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Forum jobs d'été Cherche et trouve

→ **La Source de 13h30 à 17h30**

Concert Orchestre et Chœur de Fontaine

→ **Église de la Nativité - La Poya à 20h**

Contact : 07 69 87 53 09

Tarifs : 6 € à 10 €, gratuit -12 ans

Dimanche 23 mars

Repas dansant

→ **Salle Edmond Vigne à 12h**

Plus d'infos : 06 35 77 91 69 -

ateu.fontaine@gmail.com

Tarifs : 40 € à 45 €

Concert Orchestre et Chœur de Fontaine

→ Église de la Nativité - La Poya à 18h
Tarifs : 6 € à 10 €, gratuit -12 ans

Mardi 25 mars

Repair Café

→ Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Atelier libre numérique

→ CCAS de 14h à 16h
Gratuit, sur inscription : 04 76 28 76 28

Mercredi 26 mars

Jardins enchantés

(ciné-concert jeune public)
→ La Source à 10h
Tarif : 5 €

Instant pour tous

Création de poissons d'avril
→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,5 € par personne - 1,5 € par foyer max

Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Vendredi 28 mars

Parlons numérique ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Nous y voilà ! (lecture musicale)

Avec Philippe Torrteton, Richard Kolinka et Aristide Rosier
→ La Source à 20h30
Tarifs : 27 €

Samedi 29 mars

La cabane des tout-petits

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Dimanche 30 mars

Vide grenier

Organisé par l'association La Goutte de Sang Fontainoise
→ Salle Edmond Vigne de 8h à 15h
Plus d'infos : 06 17 77 52 10 - corinne.perrin@live.fr

Mardi 1er avril

Parlons bouquins ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 2 avril

Instant pour tous

Création de bijoux en pâte durcissante
→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,5 € par personne - 1,5 € par foyer max

Parlons bouquins ! (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h
À partir de 7 ans

Annie raconte

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Yoanna (chanson)

→ La Source à 19h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Vendredi 4 avril

Davodka (rap)

→ La Source à 20h30
Tarifs : 9 € à 14 €

Samedi 5 avril

Chansons reprises

→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 10 €

Dimanche 6 avril

On va s'en faire ce Voltaire

→ La Guinguette à 20h30
Tarif : 8 € à 10 €

Mardi 8 avril

Repair café

→ Maison des habitants George Sand, 13h45-16h45
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Les écrans, oui mais pas tout le temps !

Présentation de la mallette pédagogique proposant des alternatives aux écrans
Confection de cookies à 15h avec dégustation à 16h
→ Maison des habitants Romain Rolland de 12h à 18h
Plus d'infos : 06 79 70 89 05 - 04 76 27 13 09

Nomades (musique du monde)

→ La Source à 20h30
Tarifs : 10 € à 17 €

Mercredi 9 avril

Instant pour tous

Création de fleurs en papier
→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,5 € par personne - 1,5 € par foyer max

Vendredi 11 avril

Parents aux fourneaux !

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 11h
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarif : 0,50 € par personne

Préparation de gâteaux

→ Maison des habitants Romain Rolland, de 15h à 17h
Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque
→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 12 avril

Annie raconte

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Séance d'initiation à l'éducation canine

→ Espace canin de liberté de 10h30 à 12h30
Gratuit, sur inscription au 04 76 28 75 53 ou developpement.durable@ville-fontaine.fr

The Wackids (jeune public)

→ La Source à 15h30
Tarifs : 5 €

Après-midi conté

Dans le cadre du festival Théâtre à Font
→ Maison des habitants Romain Rolland à 15h30
Gratuit, sur inscription au 04 76 27 13 09



Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Une poste qui nous rend fiers

Lorsqu'un incendie volontaire a frappé notre bureau de Poste, notre majorité municipale a immédiatement pris ses responsabilités pour que cette infrastructure essentielle rouvre rapidement et dans les meilleures conditions. Pour que nos habitants ne soient pas privés trop longtemps de cet accueil de proximité, nous avons suivi ce dossier avec détermination, facilitant les travaux, accélérant les démarches administratives et veillant à ce que les habitants conservent un accès aux services postaux grâce au point relais du Tabac Loto Presse "Le Totem" et à la Poste de Seyssinet-Pariset et de Sassenage. Nous avons insisté pour que les travaux de modernisation qui étaient prévus soient réalisés en même temps afin d'éviter une nouvelle fermeture plus tard.

Aujourd'hui, grâce à cette mobilisation, notre bureau de Poste renaît, dans des locaux plus spacieux et plus confortables mais surtout enrichi de nouveaux services : horaires élargis, consignes PickUp, espace téléphonie, automates performants et, bientôt, une salle pour les examens du code de la route. Ce n'est pas juste une réouverture, c'est un signal fort : oui, les services publics doivent être protégés et adaptés aux besoins des usagers. Nous sommes particulièrement fiers de ces nouveaux locaux qui seront parmi les plus modernes du département.

Tout ceci a été rendu possible par l'excellente collaboration que nous avons eu avec les équipes de La Poste que nous tenons à remercier. Ce n'est pas en criant et en faisant des pétitions que l'on obtient des résultats comme certains voudraient le faire croire s'attribuant un mérite qu'ils n'ont pas. C'est en travaillant concrètement dans le respect de tous à commencer par nos partenaires du service public.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Beraïl.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

A la porte des Portes du Vercors ?

Depuis l'arrivée de la municipalité de F. Longo le projet "Portes du Vercors", initialement prévu pour débuter en 2023, ne décolle pas. Les informations sont inexistantes, et aucune présentation en conseil municipal sur son avancement n'a eu lieu récemment.

Stagnation de la création d'un complexe de loisirs et de cinéma, des 9000 m² commerciaux et du pôle santé

Aucune avancée concrète n'est constatée à ce jour, soulevant des interrogations sur la gestion et la planification du projet. Ce qui met en doute la capacité de la municipalité à respecter ses engagements et les échéances annoncées.

Flou autour des commerces existants et des infrastructures de stationnement

La transformation de la zone abritant des commerces tels qu'Auchan, McDonald's et Gifi suscite des interrogations, aucune information n'est fournie quant au sort de ces enseignes et sur la transformation des stationnements actuels en parking silo mutualisé.

Manque de clarté sur les logements

Le projet prévoit 950 logements, dont 23 % de logements locatifs sociaux, en deçà du seuil de 25 % requis par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

L'orientation vers des habitations haut de gamme laisse craindre des prix élevés, potentiellement inaccessibles pour une partie de la population locale.

L'absence de détails sur la répartition et la typologie des logements sociaux soulève des inquiétudes sur la ségrégation spatiale et l'adéquation avec les besoins.

Incertitudes sur les infrastructures de mobilité

La création d'un pôle d'échange multimodal à La Poya destiné à améliorer la connectivité du secteur reste floue, sans informations sur son avancement, alimentant des inquiétudes sur la réalisation de cette infrastructure essentielle.

Le projet "Portes du Vercors" devait dynamiser notre commune, mais le manque de transparence et l'absence de débats publics ont entamé sa crédibilité. Les citoyens ont le droit d'être informés des avancées, des obstacles éventuels et des modifications apportées à ce projet majeur.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à fontaine

Promesses versus actes

En politique, il y a les promesses... et les actes. Toujours fastidieux d'en faire l'analyse, c'est pourtant chose nécessaire. A Fontaine, les orientations pour le sport au féminin ou le handisport sont en théorie intéressantes, sauf que la réalité est différente.

En matière d'accessibilité, les choses avancent trop doucement. Il fallait rattraper le retard du plan réglementaire mais après ? La commission d'accessibilité est très peu réunie et peu opérationnelle. La pratique du handisport n'est dans les faits pas plus aidée que les autres pratiques. Le critère de subventionnement le plus coché est celui de la participation à la dynamique de la ville. Pas très engagé, convenons-en.

Nous avons à plusieurs reprises relevé ce manque en conseil municipal, en contradiction avec les engagements annoncés. A force d'insister, nous avons enfin pu en avoir le cœur net : il existe en théorie des mesures spécifiques de subventionnement incitatives... mais en pratique très peu utilisées. Il ne s'agit pas pour nous de faire de l'ingérence dans les choix des associations, mais le service public a son rôle à jouer dans la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs associatifs. Ce sont surtout des bénévoles dont le temps est contraint et qui donnent déjà beaucoup au collectif. C'est donc du rôle de la commune de les soutenir plus encore dans ces actions importantes.

L'idée n'est évidemment pas d'opposer handisport et sport valide, mais force est de constater que, hors périodes de JO, le handisport intéresse très peu. De plus, le handisport de haut niveau repose essentiellement sur les familles, ce qui est facteur d'inégalité. L'idée n'est pas non plus d'opposer sport haut niveau et sport loisir. Pour autant, le premier influe grandement sur la vitalité du deuxième. Pas non plus de haut niveau sans club loisir, sans moyens, sans sponsors. Et le service public permet souvent de concilier sport et emploi. Alors oui, Fontaine doit faire plus pour réaliser ses engagements !

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche
Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi : 12h-13h25

Le mardi : 12h-13h25

Le mercredi : 16h15-19h30

Le jeudi : 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Le samedi : 14h-18h

Vie associative

→ Maison des associations Nelson Mandela

30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2025

Votre enfant est né(e) en 2022 ? Vous êtes invités
à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2025
auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- attestation Caf (avec numéro allocataire et
quotient familial)
- avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- selon la situation : jugement de divorce ou
de garde alternée, notification de l'allocation
d'éducation de l'enfant handicapé

La toute petite section

Une préinscription est également possible en
classe de toute petite section pour les enfants
nés entre janvier et juin 2023. Cette préinscription
ne constitue cependant pas un accord car les
places sont limitées.

À vos agendas

Les inscriptions se dérouleront du lundi 3 février
au lundi 31 mars 2025 aux horaires d'ouverture
de l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Q Renseignements Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine



FORUM
CHERCHE ET TROUVE

JOBS D'ÉTÉ

PROJETS

OFFRES D'EMPLOI

RECRUTEMENT

ENGAGEMENT



ENTRÉE LIBRE

SAMEDI

22 MARS 13H30-17H30

PARVIS DE LA SOURCE

38 avenue Lénine 38600 - Fontaine

Tram A - Arrêt Hôtel de ville

REPLI A LA SOURCE EN CAS DE PLUIE